**DOSSIER D’INSCRIPTION 2020-2021**

**SERVICES PÉRI ET EXTRASCOLAIRES**

Madame, Monsieur,

En vue de l’inscription de votre/vos enfant(s) aux activités péri et extrascolaires pour l’année 2020-2021, nous vous demandons de bien vouloir compléter le dossier ci-joint et de le faire parvenir **avant le 27 juin 2020**, accompagné des pièces à fournir, à l’adresse suivante **:**

Hôtel de Ville – Guichet Unique - 9, rue Paul Doumer - 78540 VERNOUILLET

Nous vous demandons de vérifier attentivement le « dossier famille » et de compléter impérativement au moins une adresse mail valide.

***Seuls les dossiers complets seront pris en compte. Merci d’être vigilant.***

***Dans le cas contraire, l’inscription administrative ne sera pas validée et les réservations non effectuées. Vous devrez alors vous acquitter des majorations tarifaires prévues jusqu’à régularisation de votre dossier.***

A compter du moment où l’inscription administrative est validée, il est préférable que les réservations et/ou annulations soient effectuées via le portail famille. Les demandes y sont traitées automatiquement et bénéficient d’une réponse instantanée. Si vous n’avez pas accès à ce portail, vous pouvez également effectuer vos demandes via des coupons papier à votre disposition au Guichet Unique en mairie.

La Ville offre la possibilité de régler les factures par prélèvement automatique. Pour accéder à ce service, les familles sont invitées à s’adresser au Guichet Unique. Il est également possible de payer de façon sécurisée via le portail famille.

**Pour information, le règlement et le fonctionnement des activités périscolaires et extrascolaires est téléchargeable sur le site :** [**www.mairie-vernouillet.fr**](http://www.mairie-vernouillet.fr/)**. Nous vous demandons de bien vouloir en prendre connaissance.**

**DOCUMENTS A RENSEIGNER OU MODIFIER, A SIGNER ET A RETOURNER**

* La fiche de renseignements “DOSSIER FAMILLE” (recto/verso) – une par famille
* La fiche sanitaire de liaison (*inscrire les dates de vaccination*) – une par enfant
* La fiche d’inscription et de réservation (recto/verso) – une par enfant

**PIECES A JOINDRE AU DOSSIER POUR UN RENOUVELLEMENT**

* Photocopie d’un justificatif de domicile (quittance de loyer, EDF, eau, Télécom) attestant du lieu de résidence (hors téléphonie mobile) de moins de 3 mois.
* Photocopie du jugement de divorce ou de la convention parentale, si le jugement est intervenu depuis septembre 2019

**PIECES A JOINDRE AU DOSSIER POUR UNE PREMIERE INSCRIPTION**

* Photocopie de l’avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018
* Photocopie d’un justificatif de domicile (quittance de loyer, EDF, eau, Télécom) attestant du lieu de résidence (hors téléphonie mobile)
* Photocopie du jugement de divorce ou de la convention parentale, le cas échéant

**PIECES A FOURNIR ENTRE LE 30 SEPTEMBRE ET LE 31 DECEMBRE 2020 AU PLUS TARD**

* Attestation d’assurance pour les activités péri et extrascolaires (à fournir pour le 30 septembre 2020)
* Photocopie de l’avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 (à fournir pour le 31 décembre 2020)